# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## air

Question écrite n° 85737

### Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le rapport parlementaire sur le coût économique et financier de la pollution de l'air. Il préconise de promouvoir la technologie du moteur électrique pour le roulage des avions. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

### Texte de la réponse

Il existe en France plusieurs initiatives de « roulage vert ». Elles ont pour objectif la réduction de la consommation de carburant des avions lors de leurs évolutions au sol et, incidemment, la réduction de leurs émissions de gaz. Les dispositifs de « roulage vert » sont de deux sortes : soit des moteurs électriques embarqués au niveau des trains principaux des avions moyens porteurs, soit des systèmes innovants de tractage des avions vers la piste de décollage. Ces projets font l'objet d'études techniques, opérationnelles et environnementales. Le premier type de dispositif nécessite la mise en place d'équipements alourdissant l'avion de plusieurs centaines de kilogrammes. Il ne peut donc être bénéfique en termes d'émissions gazeuses que si le gain en consommation de carburant attendu lors du roulage est supérieur à la consommation additionnelle engendrée par le poids de ce dispositif, notamment en vol. Ainsi, une telle solution semble efficace pour des avions court-courrier réalisant des étapes de distance limitée et amenés à rouler pendant de longues périodes sur les voies de circulation des aéroports. Les solutions basées sur le tractage des avions vers la piste de décollage ne nécessiteraient pas, quant à elles, l'installation d'équipements supplémentaires sur l'avion mais impliquent d'autres défis. La circulation des tracteurs à vide, une fois qu'ils se sont séparés de l'avion, pourrait poser des problèmes de congestion sur des voies de circulation jusque-là dédiées aux aéronefs. La gestion de la disponibilité des tracteurs destinés à prendre en charge les avions au départ pourrait également se révéler complexe. Des études complémentaires sur ces dispositifs sont donc encore nécessaires et actuellement en cours. La direction générale de l'aviation civile poursuivra, dans ce domaine également, son action de soutien aux initiatives prises dans le sens de la réduction des émissions.

### Données clés

**Auteur :** M. Pierre Morel-A-L'Huissier
**Circonscription :** Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 85737
**Rubrique :** Déchets, pollution et nuisances
**Ministère interrogé :** Écologie, développement durable et énergie
**Ministère attributaire :** Transports, mer et pêche

### Date(s) clée(s)

**Question publiée au JO le :** 28 juillet 2015, page 5682

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QE85737

**Réponse publiée au JO le :** 20 octobre 2015, page 7974